



**Commission
Inclusion Sociale,
Démocratie Participative
et Droits Humains**

**COMMISSION D'INCLUSION SOCIALE,
DEMOCRATIE PARTICIPATIVE ET DROITS HUMAINS**

RÉUNION SEMESTRIELLE 2014

GWANGJU, 17 MAI 2014

COMPTE-RENDU



**United Cities and Local Governments
Cités et Gouvernements Locaux Unis
Ciudades y Gobiernos Locales Unidos**



DOCUMENTATION

1. Compte-rendu.....	3
2. Liste des participant-e-s	8
3. Annexe 1. Programme de la réunion.....	9



1. COMPTE-RENDU

La 1^{ère} réunion semestrielle 2014 de la Commission d'Inclusion Sociale, Démocratie Participative et Droits Humains des Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) a eu lieu le 17 mai 2014 dans le cadre du 4^{ème} Forum mondial des villes des droits humains, qui a eu lieu à Gwangju (Corée du sud) du 15 au 18 mai 2014. La réunion s'est tenue de 9h à 12h au centre de convention Kimdaejung.

Accueil et tour de présentations

M. **Kyungryl Lee**, directeur des droits humains de la ville de Gwangju (Corée du sud), a démarré la réunion en excusant l'absence de M. le maire, Kang Un Tae, qui n'a pas pu assister à la réunion à cause des élections municipales proches. Dans son discours d'accueil, M. **Lee** a mis l'accent sur l'engagement de Gwangju à être une ville qui respecte les droits humains, en soulignant que c'est la première ville coréenne à adopter une charte municipale des droits humains et à mettre en marche divers mécanismes et stratégies pour la mettre en place.

Ensuite, **Mme Eva Garcia Chueca**, coordinatrice de la Commission, a souhaité la bienvenue à tous les participants et participantes, et les a invités à se présenter en indiquant leur nom et leur institution.

Après le tour de présentations, **Mme Garcia Chueca** a signalé que cette année, la commission était co-organisatrice du Forum et que, grâce aux efforts fournis pour mobiliser des villes, la rencontre a bénéficié d'une large représentation géographique. De nombreuses villes et institutions venant de 16 pays différents et de 4 régions du monde ont participé au Forum. Mme Chueca a également fait savoir que le principal objectif de la réunion était d'explorer les possibilités de création d'un réseau mondial des villes pour les droits humains et le droit à la ville, auquel pourrait adhérer ce large éventail de villes et d'acteurs.

Présentation du travail réalisé par la commission de 2005 à 2013

Dès le premier point de l'ordre du jour, le président de l'Association Brésilienne de Municipalités (ABM), **M. Eduardo Tadeu**, a insisté sur le fait que la mission de la commission était de constituer un espace privilégié d'articulation politique et d'échange d'expériences entre gouvernements locaux, organisations de la société civile et l'académie, afin de promouvoir des politiques locales en matière d'inclusion sociale, de démocratie participative, de droits humains et du droit à la ville.

Puis, **M. Tadeu** a brièvement expliqué le travail réalisé par la commission entre 2005-2013, en mettant en évidence les différents résultats atteints en termes d'incidence politique, échange d'expériences et recherche. Le président de l'ABM a ensuite surtout insisté sur le travail réalisé avec le Centre d'Études Sociales (CES) de l'Université de Coimbra (Portugal) en matière de documentation des politiques locales d'inclusion sociale, dont les études de cas sont disponibles à l'Observatoire Villes Inclusives (www.uclg-cisd.org/fr/observatoire) ; et sur l'adoption en 2011 de la Charte-agenda mondiale des droits de l'homme dans la Cité par CGLU, sur la requête de la Commission.



Discussion sur le pari pour le droit à la ville

Mme Eva García Chueca, coordinatrice de la commission, a invité les participants et participantes à passer au point suivant de l'ordre du jour. Elle a expliqué que la commission avait intégré progressivement le concept du « droit à la ville » dans son travail car il semble plus émancipateur que celui de « droits humains dans la ville ». Elle a ajouté que certains membres de la Commission avaient même envisagé de changer le nom de la commission : de « Commission d'Inclusion sociale, Démocratie participative et Droits humains » en « Commission pour le droit à la ville ». Pour Mme Chueca, cela semble particulièrement stratégique au moment actuel en raison de la préparation d'HABITAT III. Puis, elle a donné la parole aux participants pour qu'ils donnent leur avis sur ce point.

Mme Lorena Zárate, présidente de la Coalition Internationale pour l'Habitat (HIC), a expliqué que le concept de « droit à la ville » a gagné en force ces dernières années au sein du débat universitaire et en tant qu'outil d'articulation politique des mouvements sociaux en Amérique latine et en Europe. Elle a également déclaré que l'utilisation croissante de ce concept impose de prendre en compte ses contenus, ses stratégies et son orientation politique. À ce titre, elle a signalé que le droit à la ville revendique la transformation des inégalités urbaines et du rapport de la société avec sa ville, et aborde certaines problématiques qui ne sont pas envisagées dans la vision traditionnelle des droits humains (comme la fonction sociale de la terre et du logement, la différence entre intérêts publics et individuels ; l'urbanisme comme fonction publique et non comme objet de marché, etc.). Enfin, **Mme Zárate** a insisté sur le fait que le droit à la ville, au-delà du fait d'encourager la participation politique des citoyens à la prise de décisions publiques, réclame la garantie de l'ensemble des droits humains *dans* la ville, ainsi que les droits *des* villes en tant qu'entités politico-administratives qui nécessitent plus de compétences et de ressources financières, ainsi qu'une plus grande reconnaissance politique de celles-ci dans la gouvernance mondiale.

M. Hans Sakkers, directeur des relations internationales de la ville d'Utrecht (**Pays-Bas**) et **Mme Shams Asadi**, coordinatrice des droits humains de la ville de Vienne (Autriche), ont exprimé leur désaccord sur la proposition de changer le nom de la commission, en expliquant que le concept de droit à la ville peut restreindre l'éventail des villes qui s'ajoutent au travail car il est plus idéologiquement marqué. En revanche, le terme « droits humains dans la ville » est plus politiquement neutre et, par conséquent plus inclusif. De plus, ce dernier terme est issu du consensus international atteint avec la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

M. Anselmo Lee, directeur exécutif de la Fondation des droits Humains de Corée du sud, a demandé comment serait-il possible de discuter sur le droit à la ville dans des contextes où les droits humains « classiques » ne sont pas reconnus et respectés dans un cadre démocratique.

Mme Aida Guillén, directrice de l'Institut des droits humains de Catalogne (Espagne), a signalé qu'elle était d'accord sur le fait qu'il est important de prendre en considération les standards reconnus internationalement à travers les déclarations et les pactes en matière des droits humains. Elle a averti, cependant, que pour les atteindre, des politiques gouvernementales sont nécessaires, et que celles-ci sont, par définition, inscrites dans certaines postures idéologiques. C'est pourquoi il est difficile de défendre le caractère « neutre » des droits humains. **Mme Guillén** a ajouté qu'elle ne voyait pas de contradiction entre les concepts de *droits humains dans la ville* et *droit à la ville*.

M. Nelson Saule, directeur de l'Institut Pólis, São Paulo (Brésil), et **Mme Rosa Icela**, Secrétaire de développement social du gouvernement municipal de Mexico, ont défendu l'utilisation du terme droit à la ville parce qu'il constitue une orientation claire pour les gouvernements locaux en ce qui concerne le développement de politiques de lutte contre l'inégalité et de promotion des droits humains dans la ville.



M. Michele Grigolo, chercheur du Centre d'études sociales de l'Université de Coimbra (Portugal), a rapporté que le concept de « droits humains » est mieux accepté institutionnellement que celui de « droit à la ville », ce dernier étant souvent plus polémique et divisant plus les opinions. Il a ajouté qu'il y avait sûrement plus de chance d'influencer le Nouvel agenda urbain avec le terme plus classique de « droits humains dans la ville », parce qu'il obtiendrait probablement le soutien de plus de personnes et d'institutions. **M. Grigolo** a rappelé, enfin, que le débat sur le droit à la ville nécessite une société civile forte, quand ce n'est pas le cas dans de nombreux contextes urbains.

Mme Annabelle Tangson, maire de San Luis (Philippines), et **M. Tadeu**, président de l'Association Brésilienne de Municipalités, ont exprimé que le droit à la ville est en effet un concept inconnu pour la plupart des personnes, à la différence des concepts de démocratie participative et d'inclusion sociale. Tous les deux ont souligné l'importance d'entreprendre un travail éducatif en ce sens. **M. Tadeu** a signalé que, même si le droit à la ville avait été introduit comme axe de travail de la commission il y a plusieurs années, sa dénomination actuelle permet à plus de monde de comprendre son travail.

Mme Maimunah Sharif, maire de Seberang Perai (Malaisie), a demandé la parole pour faire savoir que, dans son pays, même le concept de « droits humains dans la ville » est très nouveau, et pas toujours très compréhensible. Dans sa municipalité, les discussions tournent autour de droits concrets (droits des travailleurs/travailleuses, droits des enfants, etc.).

M. Gérard Perreau, 1^{er} adjoint au maire honoraire de Nanterre (France) et représentant du Forum des autorités locales de périphérie (FALP), a fait part de sa satisfaction suite à la grande présence de femmes élues lors de la réunion et il a souhaité que cette dynamique soit maintenue lors des futures rencontres. Puis, il a souligné l'importance de discuter sur les défis du phénomène migratoire dans le cadre du débat autour du Nouvel agenda urbain. En ce qui concerne le droit à la ville, il a également souligné qu'il était devenu un axe de travail du FALP et que, d'après lui, sa matérialisation passe par l'émancipation des citoyens. Enfin, **M. Perreau** a félicité la mairie de Gwangju pour ses indicateurs de droits humains, en soulignant l'importance d'apprendre d'expériences comme celle-ci, en les adaptant à chaque contexte.

M. Peakung Lee, directeur des droits humains de la mairie de Gwangju (Corée du Sud), a insisté sur le fait que, conformément à la diversité des contextes locaux en termes de développement démocratique, il serait plus stratégique de maintenir l'axe « droits humains » dans la dénomination de la commission pour toucher plus de villes. Mais il a suggéré comme alternative de créer un groupe de travail au sein de la commission pour travailler plus spécifiquement sur le droit à la ville.

Mme Hedwig Schouten, directrice de projets de la ville de Nuremberg (Allemagne), et **M. Manoj Rai**, directeur de PRIA (India), ont également déclaré que le plus approprié serait de maintenir la dénomination de la commission, car pour **M. Rai**, le droit à la ville n'est pas encore connu dans certains pays, comme en Inde.

À ce stade de la discussion, **Mme Lorena Zárate** a expliqué que le droit à la ville a pour objectif d'apporter un regard différent et plus complexe sur les droits humains, même si, bien sûr, il y est lié. À ce titre, elle a rejoint certains avis déjà donnés en affirmant que le caractère idéologique des droits humains réside dans la manière dont ils sont mises en œuvre. **Mme Zárate** a également insisté sur le fait que le rôle des autorités locales pour reconnaître les droits humains et les mettre en œuvre a été plus progressiste que celui des autorités nationales, et elle a rappelé l'importance d'incorporer les propositions des mouvements sociaux dans l'agenda des autorités locales.

Mme Eva Garcia Chueca, coordinatrice de la commission, a remercié tous les représentants présents pour les commentaires qui ont été faits et a ajouté que plusieurs villes françaises qui n'avaient pas pu voyager jusqu'à Gwangju soutenaient le changement de dénomination.



Cependant, étant donné le débat, elle a signalé que le plus approprié serait de ne pas introduire le changement proposé et de créer, comme alternative, un groupe de travail sur le droit à la ville.

Mme Icela, secrétaire du développement social de la ville de Mexico, a fait connaître son intérêt à ce que ce soit la ville de Mexico qui dirige ce groupe de travail. Cette ville a travaillé intensément sur cette question, résultant en l'adoption de la Charte de la ville de Mexico pour le droit à la ville, de façon que la municipalité est apte à appuyer la commission sur ce point.

Pour conclure le premier point de l'ordre du jour, **Mme Garcia Chueca** a résumé les consensus : la commission gardera sa dénomination actuelle, mais approfondira le droit à la ville à travers un groupe de travail qui sera dirigé par la ville de Mexico. L'objectif de ce groupe pourrait être d'élaborer un guide avec des orientations sur la façon de mettre en œuvre le droit à la ville à travers des politiques publiques locales.

Lignes stratégiques et gouvernance de la commission pour la période 2014 – 2016 en vue d'Habitat III

Mme Eva Garcia Chueca, coordinatrice de la commission, a ouvert la discussion du deuxième point de l'ordre du jour en expliquant que, pour la période 2014-2016, les axes de travail proposés étaient : (i) former un réseau international de villes pour les droits humains et le droit à la ville ; (ii) réaliser des activités à incidence politique ; (iii) promouvoir l'échange d'expériences ; et (iv) mener à bien des activités de recherche, documentation et formation. Elle a ajouté que la possibilité de matérialiser ces axes passait par l'établissement de relations de collaboration avec plusieurs acteurs, comme les villes et institutions présentes. C'est pourquoi elle a invité les participants et participantes à exprimer leur intérêt concernant la contribution au développement de ces activités.

Mme Renata Boulos, coordinatrice des relations internationales de la ville de Guarulhos (Brésil), a commenté que sa ville participe au réseau Mercociudades, où elle coordonne les unités thématiques d'éducation et de développement social. En ce sens, Guarulhos peut servir de lien entre la commission et Mercociudades, et encourager le travail commun, en particulier pour ce qui est du nouveau groupe de travail sur le droit à la ville.

Ensuite, **Mme Anabelle Tangson**, maire de San Luis (Philippines), et **Mme Maimunah Sharif**, maire de Seberang Perai (Malaisie), ont déclaré qu'elles souhaitent articuler la Commission avec les réseaux nationaux des villes qu'elles président. Aux Philippines, **Mme Anabelle Tangson** préside le Réseau des maires femmes, composé de 291 élues. En Malaisie, l'Association des gouvernements locaux est dirigée par **Mme Maimunah Sharif**. 42 autorités locales, dont 4 sont représentées par des maires femmes font partie de cette association.

Mme Hanoi Sánchez, maire de San Juan de Maguana (République Dominicaine) et présidente de l'Union des Femmes Municipalistes de la République Dominicaine (UNMUNDO), a remercié les organisateurs de la réunion pour leur implication et leurs efforts pour renforcer la participation des femmes. Elle a rappelé que la faible représentation féminine à des événements internationaux démontre l'écart qui existe entre les discours des droits humains et sa pratique. La maire a ajouté que l'administration de sa municipalité travaille intensément sur les thèmes du logement et de l'espace public et qu'elle pourrait partager avec la commission les politiques qui sont menées à bien dans ce sens.

Mme Lorena Zárate, présidente de la Coalition Internationale pour l'Habitat (HIC), a demandé la parole pour expliquer les 3 processus à caractère international auxquels la commission pourrait collaborer avec la Coalition Internationale pour l'Habitat (HIC) en matière d'incidence politique :

- (i) **Le débat mondial sur l'agenda de développement post-2015** : **Mme Zárate** a rappelé qu'il est important que cet agenda inclue un regard territorial et qu'il intègre le



composant des droits humains dans la ville et le droit à la ville. Pour cela, il est essentiel de participer activement au processus de négociation et d'élaborer un document commun en septembre 2014.

- (ii) **les discussions du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU: Mme Zárata** a souligné qu'il est stratégiquement important que le Comité consultatif du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU continue à travailler sur le rôle des autorités locales dans la mise en œuvre des droits humains. De même, elle a souligné que c'est la première fois que ce débat est lancé au niveau des Nations unies et que c'est essentiel que les études et les résolutions de ce processus soient cohérentes avec l'agenda que la commission souhaite mettre en place.
- (iii) **le Nouvel agenda urbain qui sera défini dans Habitat III** : enfin, la présidente de HIC a expliqué que la société civile et les gouvernements locaux ont un rôle très important à jouer dans ce processus pour garantir le fait que le Nouvel Agenda urbain reconnaisse les droits humains et le droit à la ville. Elle a ainsi rappelé qu'ONU-Habitat, responsable de la mise en place de ce processus, n'aborde pas prioritairement les droits humains, et il est donc très important de travailler pour renforcer cette approche dans les discussions.

Agenda international

Dans la dernière partie de la réunion, consacrée à une discussion sur l'agenda des rencontres de la commission, **Mme Boulos**, coordinatrice des relations internationales de la ville de Guarulhos (Brésil), et **M. Saule**, directeur de l'Institut Pólis, São Paulo (Brésil), ont annoncé la co-organisation de la Rencontre internationale sur le droit à la ville, qui aura lieu en novembre 2014 à São Paulo (Brésil). Mme Boulos a ajouté que l'invitation inclut également la participation à la 2^{ème} réunion semestrielle 2014 de la commission, qui aura lieu dans la ville de Guarulhos (zone métropolitaine de São Paulo) un jour avant la rencontre.

Enfin, **Mme Garcia Chueca**, coordinatrice de la commission, a invité les villes et organisations présentes à présenter leurs candidatures pour l'organisation d'un Séminaire international des gouvernements locaux pour le droit à la ville, que la commission souhaite organiser en 2015. **Mme Asadi**, coordinatrice des droits humains de la ville de Vienne, et **Mme Icela**, Secrétaire du développement social du gouvernement municipal de la ville de Mexico, ont déclaré vouloir accueillir l'événement. **Mme Tangson**, maire de San Luis (Philippines) et **Mme Shariff**, maire de Seberang Perai (Malaisie), ont signalé qu'elles souhaitaient également accueillir une rencontre de la commission.

Clôture

Mme Garcia Chueca, coordinatrice de la commission, a sincèrement remercié toutes les personnes présentes de leur participation, elle a déclaré la clôture de la réunion et a invité tout le monde à participer à l'atelier sur le droit à la ville qui allait avoir lieu ensuite.



2. LISTE DES PARTICIPANT-E-S

AMÉRIQUE LATINE				
1	Brésil	Associação Brasileira de Municipalidades	Eduardo Tadeu Pereira	Président
2		Mairie de Guarulhos	Renata Boulos	Coordinatrice des Relations Internationales
3		Institut Pólis	Nelson Saule Junior	Directeur
4	México	Mairie de Mexico D.F.	Rosa Icela Rodríguez	Secrétaire de Développement Social
5			Laura Elena Carrillo Cubillas	Directrice d'évaluation
6	République Dominicaine	Mairie de San Juan de la Manguana	Hanoi Sánchez	Maire
ASIE PACIFIQUE				
7	Corée du Sud	Mairie de Gwangju	Kyung Ryul Lee	Directeur de Droits Humains
8		Mairie de Séoul	Won-Jong Kim	Chargée de projet du Bureau de Droits Humains
9		Fondation Coréenne de Droits Humains	Anselmo Lee	Directeur Exécutif
10	Philippines	Mairie de San Luis	Anabelle Calderon Tangson	Maire
11	Inde	Recherche participative en Asie (PRIA)	Manoj Rai	Directeur
12	Malaisie	Mairie de Seberang Perai	Maimunah Binti Mohd Sharif	Maire
13	Taiwan	Mairie de Kaousiung	Su Li Chiung	Secrétaire-Général Adjointe
EUROPE				
14	Allemagne	Mairie de Nuremberg	Hedwig Schouten	Directrice de Projets
15	Autriche	Mairie de Vienne	Shams Asadi	Coordinatrice de Droits Humains
16	Espagne	Mairie de San Sebastián	Aitor Ibero	Chef de Cabinet
17		Institut de Droits Humains de Catalogne	Ainda Guillén	Directrice
18	France	Mairie de Nanterre	Gérard Perreau	Adjoint au Maire Honoraire et représentant du FALP
19	Pays-Bas	Mairie d'Utrecht	Hans Sackers	Directeur de Relations Internationales
20	Suède	Mairie de Huddinge	Katharina Wallenborg	Conseillère municipale déléguée à l'Égalité, la Démocratie et la Santé Publique
COLLABORATEURS				
21	Centre d'Études Sociales (CES) - Université de Coimbra		Michele Grigolo	Chercheur
ORGANISATIONS INTERNATIONALES				
22	Coalition Internationale pour l'Habitat (HIC)		Lorena Zárate	Présidente
23	Comité consultatif du Conseil des droits Humains des Nations Unies		Latif Huseynov	Rapporteur "Droits Humains et Gouvernements Locaux"
24			Meena Ramkaun	Secrétariat
CGLU				
25	Section Régionale Asie-Pacifique		Syed Muhammad-Asghar Gillani	Président
26	Commission d'Inclusion Sociale, Démocratie Participative et Droits Humains		Eva Garcia Chueca	Coordinatrice
27			Sofia Dowbor	Stagiaire



3. ANNEXE 1. PROGRAMME DE LA REUNION

Jour: samedi, 17 mai 2014

Heure: 9h – 12 :00h

Place: Salle 211, Centre de Conventions Kimdaejung, Gwangju, Corée du Sud

Précédents et objectifs de la réunion

La Commission d'Inclusion Sociale, de Démocratie Participative et des Droits Humains de CGLU a pour but de contribuer à l'établissement de la **voix commune des villes de CGLU en matière d'inclusion sociale, de participation, de droits humains et du droit à la ville**, ainsi que de guider les gouvernements locaux dans la conception de ces politiques.

L'origine de la Commission remonte aux premières éditions du **Forum des Autorités Locales pour l'Inclusion Sociale et la Démocratie Participative (FAL)**, espace de réflexion et de discussion politique entre les autorités locales du monde entier qui s'est tenu depuis 2001 dans le cadre du Forum Social Mondial.

Depuis son origine en 2005, la Commission a accompagné les différentes éditions du FAL et a maintenu un dialogue permanent avec les mouvements sociaux et la société civile transnationale réunie lors des forums sociaux mondiaux de **Caracas**, 2005; **Nairobi**, 2007; **Belém do Pará**, 2009; **Dakar**, 2011 et **Tunis**, 2013. De cette forme, elle s'est érigée en porte-parole des débats politiques développés au sein de ces espaces dans le cadre de CGLU.

De plus, la Commission a développé une réflexion politique propre autour les politiques locales sur l'inclusion sociale, la démocratie participative, les droits humains et le droit à la ville par l'intermédiaire de plusieurs types d'activités : **incidence politique, échange d'expériences, production de connaissances et travail en réseau**.

Les résultats concrets de son travail ont été:

- Organisation du « [1ère Rencontre Mondiale des Pouvoirs Locaux pour le Droit à la Ville](#) » (Saint-Denis, 2012), qui a totalisée environ 200 inscrit-e-s et 40 intervenant-e-s de 16 pays (Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Burundi, Canada, Corée du Sud, Slovaquie, Espagne, États-Unis, France, Mexique, Pays-Bas, Portugal, Sénégal et Suisse).
- La [Charte-agenda Mondiale des Droits Humains dans la Ville](#), adoptée par la CGLU en 2011, et la [Charte Européenne des Droits Humains dans la Ville](#), (Saint-Denis, 2000). L'objectif de ces deux outils réside dans la promotion du **droit à la ville** par l'intermédiaire des politiques municipales et la participation des citoyen-nes dans sa conception, suivi et évaluation.
- [L'Observatoire Villes Inclusives](#), une plateforme virtuelle créée en 2009 qui contient 65 études de cas sur des politiques innovatrices de développement communautaire, l'accès aux services publics, l'égalité des sexes, la protection de l'environnement ou l'éradication de la pauvreté. Cet outil vise à promouvoir l'échange de bonnes pratiques et l'apprentissage mutuel des villes.
- Le document intitulé « [Pour un monde de villes inclusives](#) », adoptée en 2008, qui constitue aujourd'hui la position politique de CGLU en matière d'inclusion sociale.
- L'organisation du « **1er Séminaire International de Politiques Locales Innovatrices d'Inclusion Sociale** » (Barcelone, 2007), dans lequel ont participé 15 villes du monde entier pour échanger ses expériences et bonnes pratiques.
- [Tables de débat et conférences](#) sur l'inclusion sociale, la démocratie participative, les droits humains et le droit à la ville dans le cadre de plusieurs événements internationaux organisés par des réseaux de villes, des agences des Nations Unies ou des organisations de la société civile.



- L'articulation politique avec plusieurs **réseaux de villes** (le [FAL](#), Forum des Autorités Locales pour l'Inclusion Sociale et la Démocratie Participative ; le [FALP](#), Forum des Autorités Locales de Périphérie ; l'[OIDD](#), Observatoire International de la Démocratie Participative ; [Mercociudades](#),...) et avec des **organisations de la société civile** (HIC – [Coalition Internationale pour l'Habitat](#); IDHC, [Institut de Droits Humains de la Catalogne](#); [Institut Pólis](#), Brésil; [CIVICUS](#); KHRF - [Fondation des Droits Humains de la Corée](#)). Cette articulation a permis la mise en œuvre de plusieurs activités d'incidence politique et d'échange d'expériences, comme le lancement d'une **déclaration politique** sur la note conceptuelle du 7ème Forum urbain mondial (Medellín, avril 2014), qui a été cosignée par la Commission, le FALP, Mercociudades et HIC; la participation au **3ème FALP** (Canoas, juin 2013) ou au Séminaire international « Réchauffement climatique, un défi pour des métropoles durables et solidaires » (Sao Leopoldo et Canoas, janvier 2012), organisé par le FALP; parmi d'autres initiatives.
- L'établissement de canaux de communication et de collaboration habituels avec des **organisations internationales** telles que l'[UNESCO](#), l'[ONU-HABITAT](#), l'[OIT](#), l'[Agence des Droits Fondamentaux](#) (FRA) de l'Union Européenne (UE) et [le Conseil de l'Europe](#) (CoE).
- **Outils de communication:** un site web de la Commission (www.uclg-cisd.org), des bulletins de nouvelles, envoi de circulaires au membres, présence dans les réseaux sociaux (Facebook: [cisd](#); Twitter: [uclg_cisd](#)), brochures et lancement d'une collection de publications contenant [Charte-agenda Mondiale des Droits Humains dans la Ville](#), la [Charte Européenne des Droits Humains dans la Ville](#) et [Pour un monde de villes inclusives](#).

Presque dix années depuis sa création et après avoir consolidé sa voix politique dans CGLU, la Commission discutera à l'occasion de sa 1ère Réunion semestrielle de 2014 de quelle manière et avec qui elle va travailler durant la période 2014-2016 dans le but de: (i) **continuer à promouvoir les droits humains et les droits à la ville au niveau local** ; (ii) **influencer le Nouvel Agenda Urbain qui va s'adopter au Sommet des Nations Unies Habitat III**.

Programme

Heure	Ordre du jour
8h30-9h00	Enregistrement des participants/es
09h00-09h15	Bienvenue et présentation des participants/es
9h15-9h35	Présentation du travail réalisé par la Commission de 2005 à 2013
9h35-10h10	Le pari pour le droit à la ville
10h10-10h20	Pause
10h20-11h40	Lignes stratégiques et gouvernance de la Commission pour la période 2014 – 2016 en vue d'Habitat III
11h40-11h55	Agenda international
11h55-12h00	Clôture et présentation de l'atelier sur le droit à la ville (12h-13h30)

Contact: Eva Garcia Chueca, Coordinatrice de la Commission d'Inclusion Sociale, Démocratie Participative et Droits Humains de CGLU: e.chueca@uclg.org; +34 93 342 87 70.



Programme détaillé de la 1^{ère} réunion semestrielle 2014	
08h30-09h00	Enregistrement des participants/es
09h00-09h15	Bienvenue <ul style="list-style-type: none">➤ M. Kang Un Tae, maire de Gwangju Modératrice : Mme. Eva Garcia Chueca, Commission d'Inclusion Sociale, Démocratie Participative et Droits Humains de CGLU Présentation des participants/es
09h15-09h35	Présentation du travail réalisé par la Commission de 2005 à 2013 <ul style="list-style-type: none">➤ M. Eduardo Tadeu Pereira, Président de l'Association brésilienne des municipalités (ABM)➤ Tour de table ouvert <p><i>[QUI SOMMES-NOUS ?]</i></p> <p><i>Brève description des antécédents, mission, priorités stratégiques et activités réalisées par la commission depuis sa création.</i></p> <p><i>On mettra l'accent sur les résultats obtenus en termes d'incidence politique, échange d'expériences, outils et visibilité internationale.</i></p> <p><u>Documents de référence :</u></p> <ul style="list-style-type: none">➤ Plan stratégique 2011-2013➤ Rapport d'activités 2011-2013
09h35-10h10	Le pari pour le droit à la ville. <ul style="list-style-type: none">➤ Mme. Lorena Zárate, Présidente de la Coalition Internationale pour l'Habitat (HIC)➤ Mme. Rosa Icela Rodríguez, secrétaire du développement social, ville de Mexico➤ M. Kyungryul Lee, Directeur des droits humains, Gwangju, Corée➤ M. Gérard Perreau, 1^{er} Adjoint Honoraire de la ville de Nanterre, France, et représentant du Forum des autorités locales de périphérie (FALP)➤ Tour de parole ouvert <p><i>[QUE VOULONS-NOUS ?]</i></p> <p><i>Discussion de la proposition de changer de dénomination de la commission pour « Commission pour le droit à la ville » et d'axer les travaux de la commission sur cette thématique.</i></p> <p><i>Présentation de quelques outils de promotion du droit à la ville au niveau mondial.</i></p> <p><i>Réflexion sur la promotion du droit à la ville depuis les gouvernements locaux des périphéries urbaines.</i></p> <p><u>Documents de référence :</u></p> <ul style="list-style-type: none">➤ Charte européenne de sauvegarde des droits de l'Homme dans la ville (2000)➤ Charte mondiale du droit à la ville (2004)➤ Charte de la ville de Mexico pour le droit à la ville (2010)➤ Charte-agenda mondiale des droits de l'homme dans la ville (2011)➤ Charte des droits de l'Homme de Gwangju (2012)



10h10-10h20	Pause	
	<p>Lignes stratégiques et gouvernance de la Commission pour la période 2014 – 2016 en vue d'Habitat III</p> <p><i>Former un réseau international des villes pour le droit à la ville</i></p> <ul style="list-style-type: none">➤ Mme. Renata Boulos, Coordinatrice des relations internationales, Guarulhos, Brésil <p><i>Incidence politique et lobby</i></p> <ul style="list-style-type: none">➤ Mme. Lorena Zárate, Présidente de la Coalition Internationale pour l'Habitat (HIC) <p><i>Échange d'expériences</i></p> <ul style="list-style-type: none">➤ M. Anselmo Lee, Directeur général, Fondation des Droits Humains de Corée <p><i>Recherche, documentation et formation</i></p> <ul style="list-style-type: none">➤ M. Michele Grigolo, chercheur, Centre des études sociales, Université de Coimbra, Portugal➤ M. Latif Huseynov, Rapporteur du rapport « Gouvernements locaux et droits humains » du Comité consultatif du Conseil de Droits de l'Homme des Nations Unies➤ M. Nelson Saule Jr., Institut Pólis, Brésil <p><i>Tour de table et échanges d'idées</i></p> <ul style="list-style-type: none">➤ Mme. Annabelle Calderon Tangson, Maire de San Luis, Philippines➤ M. Aitor Ibero, Chef de Cabinet du Maire, Saint Sébastien, Espagne➤ M. Gillani, Président de CGLU ASPAC➤ Mme. Katherina Wallenborg, Conseillère Municipale pour l'égalité, la démocratie et la santé publique, Hudinge, Suède➤ Mme. Maimunah Binti Mohd Sharif, Maire de Seberang Perai, Malaisie➤ Mme. Hanoi Sánchez, Maire de San Juan de la Maguana, République Dominicaine➤ M. Kyungryul Lee, Directeur des droits humains, Gwangju, Corée	<p>[COMMENT ET AVEC QUI ?]</p> <p><i>Proposition de plusieurs lignes d'actions.</i></p> <p><i>Discussion sur le rôle que peut jouer chaque ville / organisation présente à la réunion.</i></p>
10h20-11h40		



	<ul style="list-style-type: none">➤ M. Peramunage Anuradha Gamini, Maire de Kurunegala, Sri Lanka➤ Mme. Rosa Icela Rodríguez, Secrétaire du développement social, Ville de Mexico➤ Mme. Su Li Chiung Kaohsiung, Vice-Secrétaire générale, Ville de Kaohsiung, Taiwan➤ M. Hans Sakkers, Directeur des relations internationales, Utrecht, Pays-Bas➤ Mme. Shams Asadi, Coordinatrice des droits humains, Vienne, Autriche➤ Mme. Aida Guillén, Directrice, Institute des Droits Humains de la Catalogne, Espagne	
11h40-11h55	<p>Agenda international</p> <p><i>Rencontre internationale pour le Droit à la Ville et 2^{ème} réunion de la Commission, Sao Paulo – Guarulhos, Brésil (novembre 2014)</i></p> <ul style="list-style-type: none">➤ Mme. Renata Boulos, Coordinatrice des relations internationales, Ville de Guarulhos, Brésil➤ M. Nelson Saule Jr., Institut Pólis, Brésil <p><i>Organisation du Séminaire international des pouvoirs locaux pour le droit à la ville (2015)</i></p> <ul style="list-style-type: none">➤ M. Eduardo Tadeu Pereira, Président de l'Association brésilienne des municipalités (ABM)	<p><i>Invitation aux villes / organisations présentes : (i) participer à la Rencontre du Brésil ; (ii) accueillir le Séminaire international des pouvoirs locaux pour le droit à la ville (2015)</i></p> <p><i>Documents de référence :</i></p> <ul style="list-style-type: none">➤ Appel à candidatures pour l'organisation du Séminaire international des gouvernements locaux pour le droit à la ville➤ Programme et déclaration finale du 1^{er} Sommet mondial des pouvoirs locaux pour le droit à la ville (2012)
11h55-12h00	<p>Clôture</p> <ul style="list-style-type: none">➤ M. Kyungryul Lee, Directeur des droits humains, Gwangju, Corée➤ Mme Lorena Zárate, Présidente de la Coalition Internationale pour l'Habitat (HIC)	